



Litige avec mon employeur

Par **missmarine78**, le **06/02/2015** à **11:26**

Bonjour,

J'ai un problème avec mon employeur. Je suis chef hotesse dans une société prestataire depuis plus de 16 ans. J'ai demandé une visite annuelle pour une éventuelle augmentation, et pour justifier leur refus d'évolution et d'augmentation, mes responsables au siège m'ont fait des reproche sur ma tenue vestimentaire en me disant que je portais des jupes trop courtes et que je ne représentais pas l'image de la société. Et donc que je n'aurais pas d'augmentation ni d'évolution. Ceci est tout à fait faux car je suis sur ce site depuis 3 ans et j'ai toujours eu de bonnes appréciations sur mon travail et ma tenue. de plus je n'ai jamais eu de visite médicale depuis plus de 16 ans et sur le site actuel nous portions des colis alors que ce n'est pas prévu par mon contrat de travail. L'inspection du travail est venu faire un controle et m'a société depuis me pourrit la vie. le client a du adapter le poste de facon à ce que l'on ne porte plus de colis et nous le fait ressentir. J'ai demandé une rupture conventionnelle de mon contrat de travail et ils ont refusé. J'ai envoyé une lettre recommandée à ma direction et sans me rencontrer ils m'ont dit que mes responsables avaient raison et j'ai eu de plus un avertissement pour des retards. Quels sont mes possibilités ?

Par **P.M.**, le **06/02/2015** à **12:18**

Bonjour,

Je ne vois pas quel recours vous pourriez exercer au niveau de l'augmentation si le minimum conventionnel est respecté, en revanche pour l'absence de visite médicale vous pourriez demander devant le Conseil de Prud'Hommes réparation du préjudice nécessairement subi... D'autre part, si vous en aviez matière, vous pourriez contester l'avertissement par lettre recommandée avec AR...